

DIABETE GESTATIONNEL

Quoi de neuf depuis Décembre 2010 ? RPC-CNGOF



Définition

- Diabète gestationnel :
 - cad découvert pdt la grossesse,
 - Qq soit le traitement,
 - Qq soit l'évolution dans le post-partum



PREVALENCE

En augmentation

 Jusqu'à 17,8% des grossesses, avec les nouveaux critères diagnostiques

(\neq 2 \and 6\% avant 2010)



DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC

- Ciblé, plutôt que systématique (≠ 2010)
- Ciblé = sur quel facteurs de risque ?
 - Age mater : ≥ 35 ans.
 - IMC ≥ 25
 - ATCD familiaux 1^{er} degré de diabète type 2.
 - ATCD personnels obstétricaux de :
 - Diabète gestationnel,
 - Ou macrosomie.
- NB : effet protecteur du sport +++
 (diminue risque de diabète de 50%)



Quelle biologie ? (1)

Si au moins un facteur de risque,

- Dès 1^{er} trimestre, faire glycémie à jeun :
 - > 0,92 g/l (5,1 mmol) = diabète gestationnel (DG)
 - > 1,26 g/l (7 mmol) = diabète de type 2 (DT2)
 Et prise en charge spécifique immédiate.



Quelle biologie ? (2)

- Si 1^{er} trimestre normal, faire entre 24-28 SA
- HGPO 75g: un seul test diagnostique (meilleure observance)
 - G.J: N < 0.92 g/l (5.1 mmol)
 - G. 1h: N < 1.80 g/I (10.0 mmol)
 - G. 2h : N < 1,53 g/I (8,5 mmol)
- Une seule valeur patho = diabète
- Et rattrapage possible au 3^e trimestre, si femme à risque a échappé au dépistage



Quelle biologie ? (3)

- Ce qui a changé :
- Diagnostic précoce des DG, <u>le + tôt possible</u>, dans la grossesse, sur la seule glycémie à jeun.
- Et diagnostic des diabètes patents, préexistants.



Prise en charge spécifique du DG (1)

- Réduit...
 - Complications péri-natales sévères
 - La macrosomie fœtale
 - La pré-éclampsie
- ...par rapport à l'abstention.
- Le responsable = <u>l'hyperglycémie</u>

<u>et l'obésité,</u> qui est un facteur de risque surajouté, indépendant du diabète.



Prise en charge spécifique du DG (2)

- Ttt:
 - Diététique
 - Activité physique
 - Autocontrôle des glycémies
 - Insuline si indiquée
- Objectif: G.J: < 0,95 g/l

G. p-p :
$$< 1,20 \text{ g/l}$$

Si objectif non atteint en 7-10 j → insuline



Surveillance obstétricale

- Echo supplémentaire en fin de grossesse
- Sinon : fonction de patho. ou facteur de risque.
- CAT dépend : estimation poids fœtal

de l'équilibre du diabète.

- → Aller jusqu'à terme,
- → Déclenchement 38-39 SA.
- → Césarienne
- → Pdt le W : diminuer doses insuline ou pas insuline (hypoglycémies mater dangereuses)
- CAT pour N-Né = dépister l'hypoglycémie



Post-partum

- Stop insuline
- Poursuivre surveillance des glycémies capillaires (DT2 ???)
- Parler contraception.



FM©DIN@N A long terme (1)

1) La mère

- Récidive du DG : 30 à 84 %
- Risque ultérieur du DT2 : X 7 dès le postpartum
- Risque de √d métabolique : X 2 à 5.
- Risque de maladies cardio-vasculaires : X 1,7.
- Risque élevé de DT2 justifie l'information de la patiente et le dépistage +++



A long terme (2)

Dépistage : dès la VPN (6 à 8 semaines!)

tous les 1 à 3 ans

pendant 25 ans.

- Comment ? HGPO. 75g
 - Troubles de glycorégulation : J > 1g (5,6mmol)

G. à 2h > 1,40g (7,8mmol)

• Diabète confirmé : J ≥ 1,26 g/l (7 mmol)

G. à $2h \ge 2g/I$ (11 mmol)

• 2) Enfant:

Craindre survenue d'1 ∑d métabolique à l'adolescence +++



Conclusion

Savoir dépister les DG. Facteurs de risque ++

 Equilibre glycémique pendant grossesse : critères très stricts +++